



## SESSION 2023

### AVIS DE RECRUTEMENT SANS CONCOURS

#### Adjoints administratifs 2<sup>ème</sup> classe de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur

Le rectorat de l'académie ORLEANS-TOURS organise un recrutement sans concours d'adjoints administratifs pour une prise de poste, dans l'académie, au 1<sup>er</sup> septembre 2023.

Pour vous inscrire, vous devez au plus tard le jour de la première réunion de la commission chargée de la sélection des dossiers des candidats :

- Posséder la nationalité française ou être ressortissant d'un autre état membre de la communauté européenne ou partie à l'accord sur l'espace économique européen,
- Jouir de vos droits civiques,
- Ne pas avoir subi une condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions,
- Etre en position régulière au regard des obligations du service national,
- Justifier des conditions d'aptitude physique requises.

Aucune condition d'âge, de diplôme ou d'expérience professionnelle n'est exigée des candidats.

Inscription, par internet,  
*sous réserve de remplir les conditions requises :*

<http://www.education.gouv.fr/siac3>

du mardi 14 février 2023 à 12 heures  
au mardi 14 mars 2023 à 17 heures

Les candidats établissent un dossier de candidature comportant les pièces suivantes :

- une lettre de candidature
- un curriculum vitae détaillé indiquant le niveau d'étude ainsi que, le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés.

**Ce dossier est à téléverser dans l'application CYCLADES au plus tard le 17 mars 2023.**

Ce recrutement s'effectue en deux phases par la voie de commissions de sélection :

1. Examen des dossiers par une commission qui procède à la sélection des candidats
2. Audition par la commission des candidats sélectionnés

A l'issue des auditions, la commission arrête la liste des candidats aptes au recrutement qui pourront être nommés dans l'académie en qualité de stagiaire dans le corps concerné.



**L'INSCRIPTION À UN CONCOURS EST UNE DÉMARCHE INDIVIDUELLE.  
IL APPARTIENT AUX CANDIDATS DE S'INSCRIRE PAR EUX-MÊMES.**

**Aucune modification d'inscription, ne peut être acceptée postérieurement  
au mardi 14 mars 2023 à 17 h 00.**